



LE CONTRE POUVOIR GAGNANT

VEOLIA ENVIRONNEMENT

Et maintenant...

Après avoir fusionné le Transport avec *Transdev*, après avoir dit que le Transport était et serait le fleuron de *Veolia Environnement*, après avoir dit pendant des années que la dette n'était pas un souci, après avoir fait des acquisitions vendues par la suite avec de fortes dépréciations (pertes, en cumulé, de plusieurs milliards d'euros), après avoir annoncé son désengagement du Transport, après avoir vendu des sociétés de Transport (en Pologne, Slovaquie, Serbie, République Tchèque, Slovaquie...), après avoir procédé à des licenciements déguisés, après avoir mis en place un PDV à la *Holding*, après avoir voulu faire de même dans l'UES Veolia Eau, après avoir imposé un plan d'économie sans cesse revu à la hausse, après avoir annoncé un plan nommé *Convergence*, dont personne ne comprend rien par manque d'information flagrante...

Veolia annonce

un nouveau plan de réorganisation !

En voici les grandes lignes et l'analyse qu'en fait la CFDT.

- Le projet prévoit d'instaurer un modèle homogène d'organisation partout dans le monde : un seul Veolia par pays, regroupant les *activités Eau et Propreté* ;
- Les *Directeurs Pays* (hors France) seraient responsables à la fois des activités Eau et Propreté ;
- Les *fonctions supports* seraient regroupées par pays ;
- Regroupement en 9 zones géographiques : Royaume Uni / Europe du Nord, Europe Centrale, Asie, Australie / Nouvelle-Zélande, Afrique / Moyen-Orient, Amérique Latine, Amérique du Nord, France Propreté et France Eau ;
- Création d'une *Direction Technique et Performance* transverse aux métiers, organisée en lignes métiers et calées sur les lignes d'activité des pays. Elle serait responsable de la définition des standards, de l'animation de la performance opérationnelle et du support technique aux pays ;
- Recentrage sur des actifs à fortes valeurs ajoutés, avec pour objectifs : *plus de simplicité, être plus manœuvrant, plus près de nos clients et plus performants* ;
- Concernant les Directions des Sièges centraux, des *réductions d'effectifs* sont annoncées...

Pour cette réunion "extraordinaire" du Comité de Groupe France, nous aurions apprécié la présence d'Antoine FREROT et de son "nettoyeur en chef", François BERTREAU... Ce sera pour le 4 juillet, paraît-il.

Vous aurez remarqué que nous ne parlons pas de *Dalkia*.

Les parts détenues par EDF et la procédure pénale en cours y sont évidemment pour quelque chose. L'envie non dissimulée de notre ancien PDG, Henri PROGLIO, d'acquiescer *Dalkia France* pourrait laisser supposer qu'elle ne sera jamais intégrée à la nouvelle organisation. Nous imaginons aisément que, quand ces deux "amis d'hier" se seront mis d'accord, on se dirigera vers une vente...

Au sujet des **750 millions d'euros d'économies** (toujours plus...): c'est quoi? C'est qui? Comment? Aucune information. Tout cela n'est pour l'instant qu'affichage vers l'extérieur, en direction des marchés financiers, et comme à son habitude, la Direction s'assoit sur les accords GPEC, Mobilité, Santé/Sécurité... et règlera les aspects sociaux à la petite semaine !

Tous les indicateurs de rémunérations sont à la baisse (NAO, Intéressement, Participation, revalorisation des indemnités, etc.), alors que les dividendes distribués aux actionnaires sont maintenus à 0,70 € par action...

Pour terminer ce billet, nous poserons une **question à Antoine FREROT**. Dans le secteur automobile, quand les commandes ne sont pas au rendez-vous, on procède à des licenciements ou à de la flexibilité. Même si nous ne l'acceptons pas, nous pouvons en comprendre la "logique mathématique". En revanche, à Veolia, nous ne sommes pas dans une usine avec des commandes qui permettent une éventuelle flexibilité. **Comment concilier alors charge de travail et exigence de qualité de service sans cesse croissantes, avec non remplacement des départs naturels, licenciements déguisés, etc. ?**

La productivité recherchée, le rapprochement "*au plus près des clients*" ne seront pas au rendez-vous. Ou alors, il faudra inventer un nouveau concept utopique : "*la proximité à distance et le service sans les salariés*"...

Par contre, **mal-être et accidents de travail** risquent fort de plonger le *Nouveau Veolia* dans un schéma ressemblant par trop à la tragédie *France Télécom* !

Toute cette politique de centralisation semble conduite par trois hommes : Antoine FREROT, François BERTREAU et Jean-Marie LAMBERT. Il sera bon d'analyser les futurs organigrammes décisionnels et organisationnels, pour mesurer l'évolution de cette stratégie...

Nous ferons tout notre possible pour obtenir le maximum d'informations lors de la prochaine réunion du Comité de Groupe France, programmée pour début juillet.

A suivre.

L'AUSTERITE POUR L'AUSTERITE NE MENE A RIEN

Chercheur spécialiste des systèmes de protection sociale en Europe, Bruno Palier remet en cause le dogme de l'austérité absolue et insiste sur le fait que certaines dépenses peuvent représenter des investissements pour l'avenir.

CFDT : *Pourquoi êtes-vous critique sur la politique menée en matière de protection sociale ?*

BP : Une fois n'est pas coutume, de nombreux domaines de la protection sociale sont en discussion simultanément. Dans les mois à venir, les questions de retraites, de politique familiale, de formation professionnelle ou bien encore de santé vont être débattues. C'était l'occasion de poser les bases d'une politique sociale ambitieuse fixant un cap pour l'avenir. Or, on assiste aujourd'hui à un débat essentiellement comptable, domaine par domaine, avec comme seul objectif identifié de parvenir à faire des économies.

Régler la question financière n'est-il pas un préalable avant toute réforme ?

L'austérité pour l'austérité ne mène à rien. Regardez les pays du Sud de l'Europe. Il est possible de s'attaquer à la question financière tout en fixant une ligne politique en matière de protection sociale. En Suède par exemple, lorsque le gouvernement a coupé dans les dépenses, il a choisi de réinvestir la moitié des économies réalisées pour développer les structures d'accueil de la petite enfance. Il est possible de prendre des décisions difficiles par mesure d'économie, mais il faut que les citoyens comprennent pourquoi ils doivent faire ces efforts et quel est l'objectif poursuivi à terme.

Quels sont les domaines où le gouvernement doit apporter des réponses ?

Il faut bien avoir en tête que certaines dépenses peuvent représenter des investissements pour l'avenir. Or, que propose-t-on aujourd'hui pour les jeunes précaires en matière de revenu minimum, de santé ou de logement ? Que fait-on pour améliorer le taux d'activité des femmes et des seniors ? La petite enfance et l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle sont, à mon sens, deux domaines prioritaires. Pour créer de la croissance et donc de l'emploi, notre économie a besoin d'investissement dans la recherche et le développement, mais aussi dans la protection sociale.

LE DIALOGUE SOCIAL PORTE SES FRUITS

Le Sénat a adopté le 14 mai la Loi issue de l'Accord sur la Sécurisation de l'Emploi, qui concrétise les acquis réels obtenus par la CFDT dans l'ANI du 11 janvier 2013.

«La CFDT est satisfaite que les parlementaires aient voté cette loi. Elle souhaite que les mesures pour les salariés et l'emploi se mettent en œuvre rapidement», explique Patrick Pierron, secrétaire national de la CFDT et qui a mené la négociation sur la sécurisation de l'emploi.

En effet, la loi adoptée permet une nouvelle étape dans la sécurisation des parcours professionnels, avec de nouveaux droits pour les salariés, notamment les plus fragiles : *une complémentaire santé pour tous, des droits rechargeables à l'assurance chômage, une durée minimum de travail pour les temps partiels imposés, un compte personnel de formation, etc.*

De plus, Patrick Pierron se félicite du fait que *«l'accord transcrit dans la loi dessine une articulation nouvelle entre l'économique et le social, fondée sur l'anticipation des évolutions, une information renforcée et un rôle accru des représentants des salariés».*

Dans un contexte économique et social particulièrement dégradé, le vote de cette loi est aussi une étape importante dans une nouvelle articulation entre démocratie sociale et démocratie politique, voulue de longue date par la CFDT. Ce qui fait dire au secrétaire national que *«d'autres avancées par la voie du dialogue sont possibles, notamment sur la qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle, sujets sur lesquels une négociation est en cours».*

Informez, revendiquez, négociez... Votez CFDT.

